



LE CLASSIC TOUR 1^{er} Rallye des Clubs 24 & 25 Sept 2022

Règlement

Article 1 - Organisation

GNA Events, ayant son siège ZI porte de Flandre à Nieppe, organise les samedi 24 et dimanche 25 septembre 2022, le Classic Tour, 1^{er} Rallye des Clubs.

Article 2 - Véhicules admis

Sont admis à participer au Rallye les véhicules de toutes marques, en parfait état de présentation, nés avant l'année 1975, représentatifs des plus belles créations automobiles de la période. L'esprit « vintage » de la manifestation étant plus particulièrement tourné vers la célébration des années 1940 à 1960, priorité sera donnée aux véhicules de cette époque.

L'organisateur se réserve le droit de valider ou non une demande d'inscription sans avoir à apporter une quelconque justification.

Il veillera tout particulièrement dans sa décision, à maintenir un équilibre dans les marques représentées.

Article 3 - Publicité.

En dehors des plaques de rallye et stickers publicitaires fournis par l'organisateur, aucune forme de publicité ne sera admise sans accord préalable de l'organisateur.

Article 4 Participation

La demande de participation est formulée sur le document « inscription » accessible sur www.grandnordauto.com rubrique Classic Tour.

La signature du document « inscription » vaut acceptation du présent règlement.

Le tarif 2022 pour un équipage d'une voiture et de 2 personnes est fixé à 430 euros. Il comprend : le samedi le petit-déjeuner, le buffet sur circuit, une collation et un cocktail d'arrivée au Touquet ; le dimanche le petit-déjeuner, et le panier garni pour le pique-nique. Chaque équipage peut inscrire des accompagnants pour le prix de 50€/ personne/ jour. La demande d'inscription des accompagnants devra parvenir à l'organisateur au plus tard 8 jours avant le départ du rallye.

Article 5 - Formalités administratives

Les équipages devront faire parvenir avec le bulletin, ou au plus tard le 1^{er} septembre 2022, l'ensemble des documents requis pour leur participation : certificat d'immatriculation, contrôle technique et attestation d'assurance en cours de validité pour leur véhicule, permis de conduire pour les personnes amenées à en prendre le volant.

Chaque véhicule participant devra avoir à son bord 2 gilets de sécurité et un triangle de pré-signalisation.

D'une façon plus générale, chaque participant s'engage à s'assurer que son véhicule est en parfaite conformité avec les lois et règlements régissant la circulation automobile sur le territoire français.

Article 6 - Code de la route - Comportement.

Le rallye étant une promenade touristique, sans aucune notion de vitesse, il se fera dans le strict respect des dispositions du code de la route, notamment avec respect des limitations de vitesse et autres signalisations. Les équipages seront particulièrement attentifs et vigilants dans la traversée de toutes zones urbaines, villes ou villages.

Chaque participant s'engage à adopter une attitude de « fair play » et de courtoisie dans ses rapports avec l'administration du rallye et les autres participants.

Tout participant ne respectant pas ce « code de conduite » pourra être exclu du rallye sans appel de la décision de l'organisateur.

Article 7 - Assurances.

Une police RC est souscrite par l'organisateur garantissant la responsabilité civile de l'organisateur ainsi que celle des participants pour la durée de la manifestation conformément au décret 2007 - 1133 du 24 juillet 2007. Chaque participant reste seul responsable des dégâts matériels pouvant affecter son véhicule, ceux-ci ne pouvant en aucun cas relever de celle de l'organisateur. Il appartient par ailleurs à chaque participant de vérifier, auprès de son assureur, si son contrat couvre sa participation au rallye, et dans le cas contraire de prendre toute disposition pour assurer la couverture du véhicule et des personnes à bord, pilote, copilote et passagers éventuels.

Article 8 - Droit à l'image.

Chaque participant, en s'inscrivant au rallye, donne le droit à l'organisateur d'utiliser les photos prises lors du rallye pour toute forme de communication qu'il lui plaira d'adopter, pendant et après l'événement, sur tous supports : presse, web, et tout autre.

Article 9 - Annulation.

Chaque équipage qui en fera la demande, notifiée par voie postale ou courriel et reçue avant le 30 juin 2022, se verra remboursé des sommes perçues.

Article 10 - Cas de force majeure.

Dans le cas où l'épreuve devrait être annulée pour un motif extérieur à l'organisation, crise sanitaire ou événement similaire, indépendant de la volonté de l'organisateur, ce dernier proposera le report à une date ultérieure, dès la levée des restrictions empêchant le bon déroulement du rallye.

Article 11 - Acceptation

Toute inscription au rallye « Le Classic Tour » 2022, implique l'acceptation du règlement. En signant sa demande d'inscription, chaque participant reconnaît avoir pleine et entière connaissance du présent règlement et y adhérer.

Article 12 - Récompenses

A l'issue du rallye et afin de permettre une certaine émulation entre les participants, les équipages pourront se voir attribuer une récompense sous forme d'une coupe ou de lots. L'attribution des lots se fera en tenant compte de plusieurs critères comme la qualité de présentation du véhicule, l'originalité du costume lors du pique-nique, ou encore de contrôles inopinés ou relevés topographiques réalisés tout au long du parcours.

Il est rappelé ici qu'aucun critère entrant en jeu pour l'affectation des récompenses ne fera référence directement ou indirectement à la notion de vitesse.



LE CLASSIC TOUR 1^{er} Rallye des Clubs 24 & 25 sept 2022

Le nombre de places étant limité les inscriptions accompagnées de leur règlement, seront prises en compte dans leur ordre de réception.

PILOTE

Nom / Prénom : _____ Adresse : _____

E-mail : _____ Mobile : _____

COPILOTE

Nom / Prénom : _____ Adresse : _____

E-mail : _____ Mobile : _____

VÉHICULE*

Marque : _____ Modèle : _____ Année : _____

Plaque : _____  Merci de joindre à votre inscription 2 photos de votre véhicule.

MA VILLE DE DÉPART :

Ypres Douai Nieppe Le Touquet-Paris-Plage Valenciennes

DRESS CODE

Les équipages et leurs invités porteront le dimanche une tenue élégante bleu marine et blanche ainsi qu'un chapeau Panama.

TARIF

430 € / ÉQUIPAGE Le prix comprend pour un équipage de 2 personnes et son véhicule :
La fourniture des road-book , fonds de porte, plaques de rallye, goodies.

Le samedi : le petit-déjeuner pour l'équipage avant le départ, roulage sur le circuit et accès au buffet du midi, les animations , une pause de mi-parcours avec collation et le cocktail d'accueil au Touquet.

Le dimanche : le road-book « balade dans l'arrière pays », le panier pique-nique gourmand pour 2 personnes pour le déjeuner à l'hippodrome. L'accès à la vente aux enchères.

Accompagnateurs supplémentaires :

Samedi : Personne(s) à 50€/personne Dimanche : Personne(s) à 50€/personne

PAIEMENT :

• Paiement par CHEQUE BANCAIRE libellé à l'ordre de GNA-EVENTS

• Paiement par VIREMENT Voir RIB ci dessous

• Paiement par CB au 03.20.08.46.18

(Remboursement en cas d'annulation avant le 30.06.2022)

CONDITIONS

Tout équipage sollicitant une inscription s'engage à fournir avant l'épreuve l'ensemble des documents lié à son véhicule et à l'équipage : certificat d'immatriculation, contrôle technique et attestation d'assurance en cours de validité, permis de conduire des personnes susceptibles de prendre le volant.

*Véhicules de toutes marques, en parfait état de présentation, nés avant l'année 1975, représentatifs des plus belles créations automobiles de la période. L'esprit «vintage» de la manifestation étant plus particulièrement tourné vers la célébration des années 1940 à 1960, priorité sera donnée aux véhicules de cette époque.

L'organisateur se réserve le droit de valider ou non une demande d'inscription sans avoir à en apporter une quelconque justification. Il veillera tout particulièrement dans sa décision à maintenir un équilibre dans les marques représentées.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Signature :

Grand Nord, GNA-EVENTS
ZI porte de Flandre, 59850 NIEPPE

 03.20.08.46.18 Aurélie & Céline
 leclassictour@гнаevents.fr

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30027	17520	00059306827	40	EUR

Domiciliation
CIC DUNKERQUE LITTORAL ENT.

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3002 7175 2000 0593 0682 740

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation

CIC DUNKERQUE LITTORAL ENT.
4 BOULEVARD SAINTE BARBE
59140 DUNKERQUE
03 28 25 59 30

Titulaire du compte (Account Owner)

GNA EVENTS
9 DREVE DES PORTES DE FLANDRE
59850 NIEPPE

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ